

Communiqué

Pour diffusion immédiate

**Aides fiscales à la nouvelle économie :
des choix stratégiques à assurer pour Montréal et le Québec**

La CRÉ de Montréal transmet ses recommandations
au Groupe de travail sur les aides fiscales

Montréal, le 11 octobre 2007 – « *Montréal et le Québec doivent améliorer leur place dans la concurrence mondiale pour développer la nouvelle économie et l'économie du savoir. Pour s'en assurer, il est essentiel d'offrir un panier d'incitatifs qui vont attirer à Montréal les meilleures entreprises et les plus grands talents. Mais surtout, une fois que Montréal a créé des masses critiques et stratégiques dans des secteurs de pointe, il est absolument essentiel de les développer de façon proactive en faisant travailler tout le monde ensemble. Nous devons nous assurer que ce développement soit solide et durable afin de produire ses fruits à long terme.* »

C'est en ces termes que le président de la Conférence régionale des élus de Montréal, monsieur Claude Dauphin, a résumé les recommandations présentées par la CRÉ de Montréal au *Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie*. Le Groupe de travail a été formé à la demande de la ministre des Finances et présidente du Conseil du trésor, madame Monique Jérôme-Forget, pour la conseiller notamment sur l'avenir des aides fiscales existantes et les meilleures stratégies de développement de la nouvelle économie.

Pour le CRÉ de Montréal, l'enjeu est clair : Montréal et le Québec ne peuvent tout simplement pas se permettre de se retirer du jeu en n'offrant pas, à leur tour, un panier stratégiquement sélectionné d'incitatifs, alors que tant de régions et de grands centres urbains du monde offrent de plus en plus d'avantages aux entreprises courtisées. Or, Montréal présente un leadership québécois solide en R&D et en innovation, et détient une capacité unique au Québec de se mesurer aux autres grands centres urbains. La concurrence pour le développement de la nouvelle économie n'est dorénavant plus interrégionale ou nationale, mais résolument mondiale.

C'est dans cet esprit que le mémoire de la CRÉ, dont on peut prendre connaissance sur le site de l'organisme au www.credemontreal.qc.ca, présente sept recommandations :

- maintenir un signal attractif fort par des incitatifs bien choisis;
- privilégier l'unité d'action à l'unité de lieu;
- affirmer et développer le leadership de Montréal
- arrimer le panier d'incitatifs à des choix stratégiques;
- privilégier l'objectif d'une synergie soutenue, comme facteur de développement des secteurs;
- privilégier aussi la pérennisation du développement dans les secteurs ciblés;

- et assurer de façon proactive la transition indispensable pour les PME et grandes entreprises qui constituent déjà à Montréal des masses critiques qu'il faut conserver et développer.

La Conférence régionale des élus de Montréal regroupe les leaders politiques et socioéconomiques de l'île de Montréal. Elle a pour mandat de favoriser le développement de son territoire par le biais de la concertation et d'agir comme interlocuteur du gouvernement en matière de développement régional.

- 30 -

Source : CRÉ de Montréal
Pour information : Yvan Thériault
Directeur des communications et des affaires publiques
Tél. : (514) 842-2400
Cell. : (514) 233-9019